

Monter un projet FEDER – FSE +

Projet incluant de la défiscalisation

L'opération fait-elle ou va-t-elle faire l'objet d'une défiscalisation ? Oui Non

Si non, vous devez compléter votre demande d'aide avec une attestation

[Téléchargez ici l'attestation de non recours à de la défiscalisation](#)

Si oui, vous devez compléter votre demande d'aide avec :

- > Le récépissé de dépôt de la demande de défiscalisation daté et cacheté par l'administration fiscale
- > Le projet de contrat si l'instruction de l'administration fiscale est encore en cours d'analyse
- > L'agrément (le cas échéant, si déjà obtenu)
- > Le contrat signé, daté et cacheté si la défiscalisation a déjà été obtenue

Les services d'une SNC ont -ils été sollicités ? Oui Non

Si oui, vous devez compléter votre demande d'aide avec :

- > Le formulaire type de l'autorité de gestion de la Guyane renseigné, daté et signé ainsi que les justificatifs des ressources propres de la SNC qui y sont déclarées. **[Téléchargez ici le formulaire](#)**
- > L'identité et la fonction du représentant de la SNC qui sera bénéficiaire de l'aide et signera la convention d'attribution de l'aide
- > Le RIB de la SNC
- > Les statuts de la SNC



Important : La Collectivité en tant qu'autorité de gestion peut demander des pièces complémentaires à tous les stades du dossier (Dossier déposé, Complet, Convention en cours, Paiement ...), même après reçu un avis favorable pour l'obtention de l'aide européenne."